



Extrait du memoire de Plouider

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article159>

11 novembre 2012

- les écoles
- ND de la Sagesse
- 2012/2013
-

ECOLE
NOTRE DAME
de la
SAGESSE

Date de mise en ligne : jeudi 22 novembre 2012

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2012.

Les élèves de CM1 / CM2 de l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse ont été préparés à la commémoration du 11 novembre par l'intervention de Roger Aballéa, de l'U.N.C., venu dans l'école leur parler des guerres, puisque cette année, depuis la loi du 28 février 2012, la date du 11 novembre concerne l'ensemble des morts pour la France, même si les autres journées nationales commémoratives sont conservées.

Le 23 octobre, Roger Aballéa a donc élargi son propos à la guerre et à la paix en général et a cherché à sensibiliser les jeunes en leur présentant un certain nombre d'objets militaires pour illustrer sa présentation (objets de collection prêtés par M. Le Quément).



Les élèves ont suivi attentivement les explications et ont posé beaucoup de questions à l'intervenant.



A la fin de l'échange, Roger Aballéa a invité les élèves à venir participer à la cérémonie du 11 novembre organisée par la section U.N.C. de la commune de Plouider.

Le 11 novembre, les participants se regroupent à 10h30 devant la mairie. Les premiers enfants de l'école sont présents.



Puis à 10h40, le défilé se forme derrière les drapeaux et se dirige vers l'église pour la cérémonie de prières.



La cérémonie religieuse de prières pour les victimes des guerres et pour la victoire de la paix se déroule pendant une demi-heure dans l'église.



Puis le défilé se reforme pour sortir de l'église et se diriger vers le monument aux morts.



Les participants se regroupent à 11h25 autour du monument aux morts pour la cérémonie commémorative, les discours, la lecture du message du ministre et la levée des couleurs.





L'Œuvre Nationale du Bleuets de France est une oeuvre caritative héritière de la Première Guerre mondiale venant en aide aux anciens combattants, victimes de guerre.

Message de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du ministre de la Défense, en charge des Anciens Combattants.



11 novembre 2012 : Commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les Morts pour la France.

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à quatre ans d'une terrible guerre. Premier conflit mondial, qui marque par son ampleur et par le nombre de victimes, militaires et civiles, l'entrée brutale dans ce 20^è siècle sanglant, la Grande Guerre marquera à jamais les esprits. Car malgré la joie de la victoire, les familles pleuraient leurs morts. Une hécatombe venait de se produire et, bientôt, chacun ressentait l'impérieuse nécessité que la Nation tout entière, pour se reconstruire, reconnaisse son malheur et s'y associe.

Plusieurs étapes favoriseront cette résilience :

- . L'inhumation sous l'Arc de Triomphe, le 28 janvier 1921, du corps d'un soldat inconnu, pour symboliser tous les morts de la Grande Guerre.
- . Le vote par le Parlement, il y a eu 90 ans cette année, le 24 octobre 1922, d'une loi fixant au 11 novembre la « commémoration de la victoire et de la paix ».
- . L'allumage, par André Maginot, ministre de la guerre et des pensions, le 11 novembre 1923, d'une flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, qui, depuis lors, ne s'est jamais éteinte.

. La réalisation de monuments aux morts dans presque toutes les communes, pour porter les noms de leurs enfants « morts pour la France », auxquels s'ajouteront, ultérieurement, ceux des victimes des autres conflits.

C'est le sens de la loi du 28 février 2012, qui élargit la portée du 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France tout en conservant les autres journées nationales commémoratives. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, ceux qui ont laissé leur vie en Afghanistan. Elle s'inscrit dans une politique commémorative ambitieuse qui vise à transmettre la mémoire, à favoriser la compréhension de notre histoire nationale commune et son appropriation par les jeunes générations.

Les parlementaires du début des années vingt avaient voulu que la journée nationale du 11 novembre soit placée sous le double signe de la Victoire et de la Paix. Ce dernier but semblait alors bien aléatoire, comme allaient le démontrer les décennies suivantes. Mais finalement, ces parlementaires étaient des précurseurs. En votant la loi instituant une « Journée de la Victoire et de la Paix », ils espéraient que soit célébrée dans l'avenir une « Journée de la victoire de la paix ».

Le temps et la volonté des peuples leur ont donné raison.